

Contribution au chapitre 1-5 Valeurs morales et sociétales

Marie-Pierre Husson Faure – Mouvement départemental de l'Ain

La société est composée d'hommes, de femmes et d'enfants qui vivent sous un même gouvernement et obéissent à un même ensemble de lois.

La Société Française a pour fondations des valeurs essentielles, héritages des innombrables apports politiques, culturels et philosophiques de son histoire et des histoires européenne et mondiale.

Ces valeurs ont amené la France à proclamer la Déclaration des droits de l'homme.

Ce sont des valeurs morales : respect de soi-même et de l'autre, tolérance, loyauté, intégrité, honnêteté, goût de l'effort, don de soi.

Ce sont des valeurs sociétales : liberté, égalité, fraternité, solidarité, justice, paix, responsabilité, sens du devoir.

C'est grâce à toutes ces valeurs fédératrices, constructrices et constitutives de l'être humain, que chacun de nous peut espérer vivre heureux, libre et en bonne intelligence avec ses concitoyens et le monde.

C'est grâce au respect de toutes ces valeurs que les droits de l'homme peuvent rester une réalité et que les plus fragiles d'entre nous peuvent espérer avoir toute leur place dans notre société.

Toutes nos actions politiques devront donc être pensées pour respecter en tout point ces valeurs et faire ainsi progresser la Société Française.

Toute compromission nous est interdite.

Cet idéal humaniste est le meilleur des tremplins pour inciter les autres nations à s'associer à notre projet de société.

Enfin la société progressiste, apaisée et harmonieuse que nous souhaitons pour la France au présent ne peut être – parce qu'elle respecte toutes ces valeurs – que solidaire des générations futures en conduisant une politique de développement durable responsable et économe des ressources nourricières et énergétiques de la planète.